

Permis unique accordé pour la piscine

BRAINE-L'ALLEUD Une nouvelle étape franchie

- Le fonctionnaire délégué de la Région wallonne a accordé le permis unique en vue de la création du centre aquatique.
- La Commune va à présent partir en quête de subsides.

Une bonne nouvelle est arrivée à la table du collège communal de Braine-l'Alleud : le permis unique pour la création d'un centre aquatique a été accordé par le fonctionnaire délégué. « Les objectifs de 2016 ont été atteints », se réjouit l'échevin des Travaux, Henri Detandt. « Nous avons préparé le dossier et introduit le permis. Nous n'avons eu pratiquement aucune opposition, seulement cinq courriers, et le permis nous a été accordé. De plus, nous sommes en train de

finaliser le cahier des charges. »

Ce permis unique est une belle avancée dans ce dossier compliqué. La suite ? « Nous comptons terminer le cahier des charges en janvier. À ce moment-là, nous pourrions requérir des subsides car le cahier des charges doit être finalisé pour lancer la procédure de subsides. »

Rappelons que le budget estimé pour ce projet est de quinze millions d'euros TVA comprises. Lors du premier projet de piscine au Paradis, Braine-l'Alleud avait obtenu des promesses de subventions de la Province (4 millions d'euros) et de la Région wallonne (2 millions).

En parallèle, un autre dossier suit son cours : celui du rond-point de la route de Piraumont qui mènera au centre aquatique. « Là aussi, on va envoyer prochainement à la tutelle la demande de subsides. En ce qui

concerne l'ordre des travaux, ce sera d'abord le rond-point puis la piscine, ensuite le génie civil

de la piscine et enfin le parking », détaille Henri Detandt. Si tout se passe comme prévu, les travaux du rond-point pourraient débiter au printemps.

Début septembre, le projet avait été dévoilé lors d'un conseil communal extraordinaire. En tout, la piscine fera 35

mètres sur 21. Il y aura un bassin de 25 mètres et un autre plus petit.

Tous deux seront dotés d'un fond mobile. « On a supprimé le superflu, ce sera une piscine conçue au sport pour tous », précise l'échevin des Travaux. Une attention

particulière a d'ailleurs été accordée à tous les types de handicap. ■

DAVIDE CACCIATORE

En tout,
la piscine fera
35 mètres
sur **21**